



Programme Séminaire

AFGSU2

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2

Formateurs spécialisés dans la formation du personnel médical et soignant, habilités par le CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence), professionnels du secourisme en milieu hospitalier.

1 journée, 8 heures

Résumé :

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 (AFGSU 1) a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Les objectifs de la session sont :

- Prendre en charge des urgences vitales.
- Prendre en charge des urgences potentielles.
- Participer à la prévention des risques collectifs.

Programme détaillé

risques collectifs.

9H à 13H

Accueil et introduction. Questionnaire d'évaluation des connaissances.

Module 1 : LES URGENCES VITALES

Identifier et répondre à une urgence vitale avec le matériel d'urgence prévu : Défibrillateur, chariot d'urgence, oxygène, selon les dernières recommandations

Alerter et transmettre, suivre les consignes

Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux

14H à 18H

LES URGENCES POTENTIELLES

Réactiver et actualiser ses connaissances sur les Urgences potentielles en lien avec l'actualité **scientifique**

Module 3 : LES RISQUES COLLECTIFS

Réactiver ses connaissances sur risques collectifs, les situations sanitaires exceptionnelles

Récapitulatif, mise en situation

Questions-réponses

Évaluation de la formation

Questionnaire d'évaluation des connaissances.

Durée de la formation 1 journées, 8 heures en présentiel

Modalités d'accès à la formation

Prérequis et public concerné Chirurgiens-dentistes, étudiant en chirurgie dentaire, assistants(es) dentaires titulaires d'un diplôme reconnu ou en cours de formation

Modalités et délais d'accès

L'accès à la formation est conditionné à : la validation des prérequis, la signature de la convention ou du contrat de formation, le règlement des frais de formation.

L'inscription devient définitive après validation de l'ensemble de ces éléments, dans la limite des places disponibles. Les délais d'accès sont précisés lors de l'inscription et peuvent varier en fonction des sessions programmées.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque situation de handicap est étudiée individuellement afin de mettre en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires.

Les stagiaires sont invités à signaler leurs besoins spécifiques en amont de la formation afin d'étudier les possibilités de compensation ou d'aménagement.

Un référent handicap est identifié au sein de l'organisme de formation et peut être contacté pour toute demande relative à l'accessibilité.

Modalités d'évaluation

- Vérification des prérequis à l'entrée en formation
- Évaluation des connaissances avant et après la formation (évaluation initiale et finale)
- Analyse de la progression des compétences au regard des objectifs pédagogiques définis

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée et équipée pour la formation
- Évaluation initiale des connaissances sous forme de questionnaire
- Méthodes pédagogiques actives et participatives : réflexion collective, ateliers pratiques, apports théoriques et cliniques du formateur
- Mise à disposition de supports pédagogiques remis aux participants
- Évaluation finale sous forme de test permettant de mesurer l'acquisition des compétences